



Saint-Andéol-de-Vals



Aménagement sous la déviation: un projet qui prend forme

Édito

Au moment où j'écris cet édit le temps est pluvieux et pourtant, le printemps est bien là. Entre deux gouttes, j'ai pu me réjouir de vous voir nombreux à investir les derniers aménagements réalisés autour du village et dans les hameaux. Le beau temps à venir nous permettra d'en profiter encore d'avantage. Grâce à ces réalisations, notre commune gagne en attractivité. Dans un autre registre, où il est aussi question de liens, la fibre est enfin arrivée dans la majorité des foyers.

Ça bouge aussi au cœur du village où nous aurons très bientôt le plaisir d'accueillir Amandine Oriol, ostéopathe, qui exercera dans un local communal. Bienvenue à elle.

Le printemps sera également bien chargé coté travaux, nous allons notamment nous mobiliser sur la réfection des calades à Oize et à la Font Lacombe, l'aménagement du passage de la mairie, le soutènement des voies communales à Figères et au Deves et l'enfouissement des fils électriques au Régenge. Le Département réalisera des travaux sur les routes départementales 418 entre Fontbonne et le Col de Vals et 256 entre Marconnave et Pourchary. Le SEBA effectuera le remplacement des canalisations au Nogier.

Ces travaux seront financés sans avoir recours à l'emprunt et vos élus, à l'unanimité, ont acté de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale pour 2024.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du p'tit journal

David Marijon



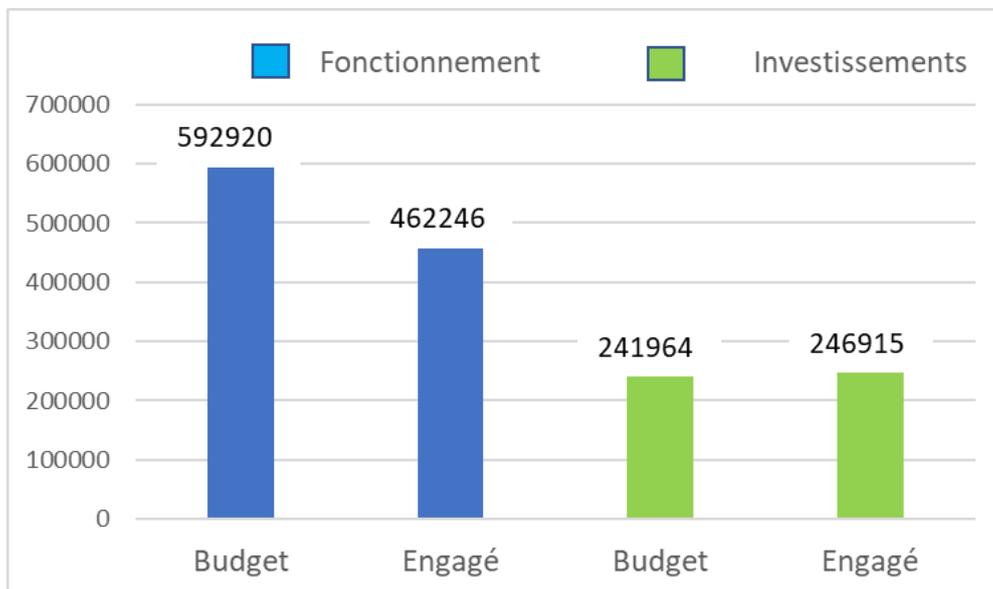
Budget 2023

Le budget de la commune pour l'année 2023 s'est établi à 834 884 € soit une diminution de 5 % par rapport à 2022. Il se répartit en 2 postes, 592 920 € pour le fonctionnement et 241 964 € pour les investissements.

Au 10 mars 2024, le bilan des dépenses 2023, est le suivant:

Dépenses engagées en fonctionnement: 462 246 €

Dépenses engagées en investissement: 246 915 €



A noter que l'ensemble des dépenses représente 85 % du budget total.

Dans un contexte toujours aussi difficile, les dépenses de fonctionnement ont été contenues, malgré une inflation en forte augmentation.

Les dépenses d'investissement sont en dépassement de 2 % par rapport au budget; les demandes de remboursements partiels des subventions n'ayant été validées qu'en fin d'année 2023. Ces subventions seront donc versées en 2024, et donc incluses au budget investissement 2024.

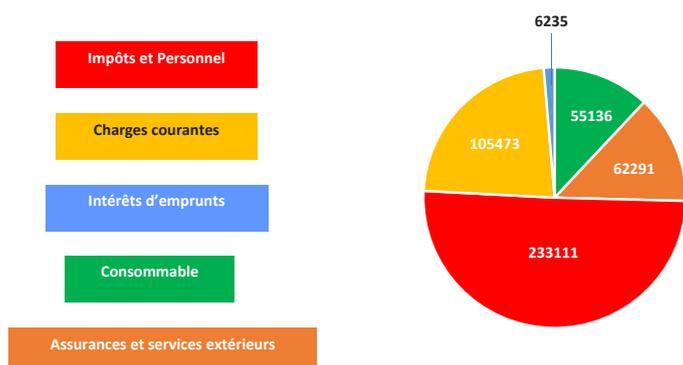
Dépenses de fonctionnement :

Le premier poste de dépense concerne les impôts et les charges de personnel qui représentent 50 % du réalisé en fonctionnement. Ce poste est en augmentation de 9 % par rapport à 2022.

Vient ensuite les charges courantes qui comprennent, les impôts fonciers, les indemnités de élus, le service incendie, les contributions au PNR, au SDEA, et la caisse des écoles, les fêtes et cérémonies, Internet et téléphone, et les affranchissements.

Les charges d'assurance et de services extérieurs (les assurances des locaux, des véhicules, les maintenances informatique et photocopieurs, SDE, entretien des matériels roulant et les contrats de service) sont en augmentation de 48 % par rapport à 2022.

Les charges de produits consommables (EDF, carburants pour les véhicules, fournitures de bureau et scolaires, etc...) ont été contenues, compte tenu du contexte, et sont en baisse de 19 %, par rapport à 2022.



Engagé au 20/03/2024 : 462 246 €, soit 78 % du budget

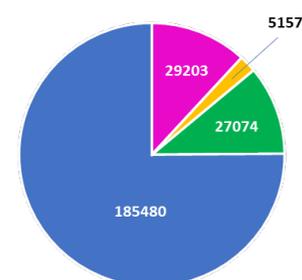
Dépenses d'investissement :

En investissement, les travaux de voirie (zone 30 et Vignolles) et les jardins partagés représentent 75 % des investissements 2023.

Le mur de la serrette, le matériel de bureau (PC de la bibliothèque, les placards de la salle des mariages et les tables et chaises de la salle polyvalente) constituent la plus grande partie des dépenses de la rubrique Matériel et Bâtiments.

A noter une augmentation des remboursements d'emprunt (capital et intérêts) en 2023 par rapport à 2022 de 3 %, liés à l'emprunt à taux variable fait auprès du Crédit Foncier en 2015, pour la réhabilitation des habitations situées aux 35 et 37 Rue de Bourlenc.

La dépense concernant le PLU correspond au coût de la prestation du bureau d'étude qui nous a assisté dans son élaboration.



Engagé au 20/03/2024 : 246 914 €, soit 102 % du budget

Endettement de la commune

Les crédits actuellement en cours sont au nombre de 6. En 2030 il n'en restera plus qu'un, celui correspondant à l'achat de la Maison LAFFONT et les travaux de la place de l'église.

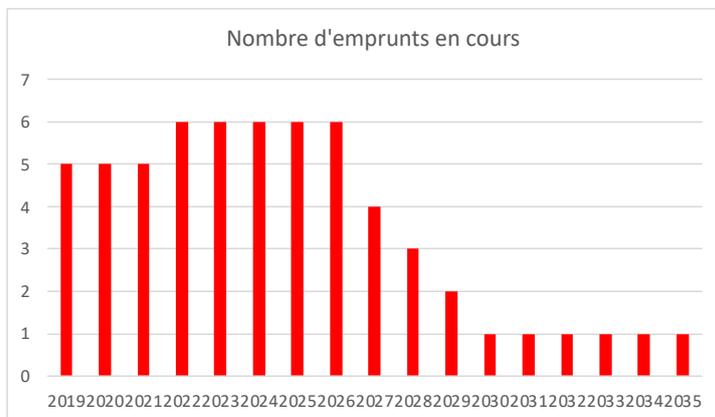
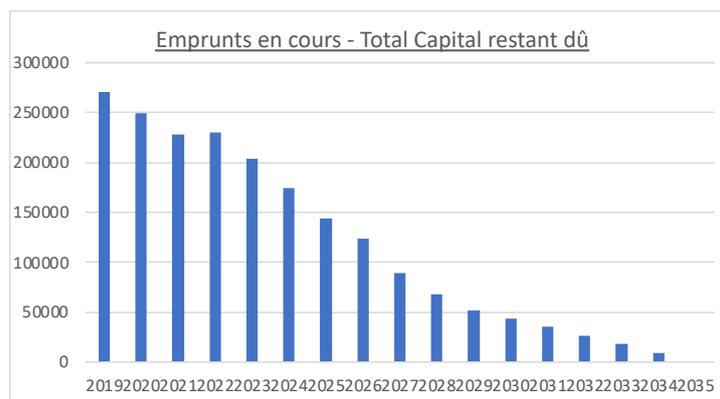


Tableau des emprunts en cours

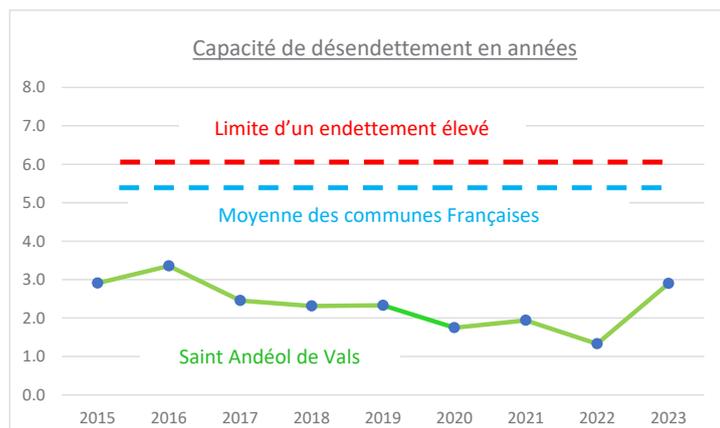
Crédit Agricole		Crédit Foncier		Crédit Agricole		Crédit Agricole		Crédit Agricole		Crédit Agricole	
Agrandissement du Multi commerce		Réhabilitation des logements 35 et 37 rue de Bourlenc		Travaux de la nouvelle école		Aménagement de la nouvelle Mairie		Achat de la maison LAFFONT et travaux parking église		Achat d'un véhicule communal	
Date d'effet	Sept 2006	Date d'effet	mars 2007	Date d'effet	Sept 2009	Date d'effet	Oct 2013	Date d'effet	Aout 2015	Date d'effet	Janv 2022
Durée	240 mois	Durée	240 mois	Durée	240 mois	Durée	180 mois	Durée	240 mois	Durée	60 mois
Taux	Capital emprunté	Taux	Capital emprunté	Taux	Capital emprunté	Taux	Capital emprunté	Taux	Capital emprunté	Taux	Capital emprunté
4,50	17 000	variable	65 000	4,19	120 000	3,90	60 000	2,00	150 000	0,45	30 000

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du capital total restant dû jusqu'en 2035.



La capacité de désendettement de la commune se calcule comme étant l'encours de dette / l'épargne brute ou CAF (l'épargne brute sans l'affectation de l'excédent de l'année N-1).

Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la commune rembourse l'intégralité de sa dette, si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible. Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales.



La capacité de désendettement doit idéalement être comprise entre zéro et 6 ans.

- Si elle est > à 6 ans, l'endettement est élevé,
- Si elle est > à 9 ans, l'endettement est trop élevé;
- Si elle est > à 12 ans, la collectivité est surendettée (le maximum admis étant 15 ans).

De 2015 à 2022, la capacité de désendettement de la commune est en constante amélioration étant passée de 3.4 années à 1.3. Cette amélioration s'explique mécaniquement, puisqu'aucun nouveau crédit n'a été réalisé, hormis celui consacré à l'achat d'un véhicule.

Pour 2023, cette capacité de désendettement est passée à 2.9 années par le fait que, d'une part, le budget de fonctionnement est en retrait de 60 000 € par rapport à 2022 et d'autre part, les dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 20 000 € par rapport à 2022, en particulier celles concernant les frais de personnel.

A titre de comparaison, la moyenne de cette capacité de désendettement pour l'ensemble des communes de France de 2010 à 2022 est de 5.3 années (Source: DGCL, Les collectivités locales en chiffres, éditions 2011 à 2023).



PATRIMOINE

Concernant la réfection de l'Eglise, plusieurs réunions ont eu lieu avec:

- Le cabinet d'Architecture et Héritage Renzo Wieder, spécialisé dans la conservation et la préservation d'édifices anciens pour l'estimation des travaux: 532139,64 € TTC pour la mise hors d'eau et hors air, restauration des parements extérieurs et des vitraux.
- Vincent Ollier qui a estimé la réfection des décors peints à 195360 € TTC.
- Le délégué Départemental et le représentant local pour l'adhésion à la Fondation du Patrimoine et les soutiens par l'intermédiaire de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) par les ABF (Architectes des Bâtiments de France) l'UDAP (Union Départementale des Archives du Patrimoine).

Pour le financement des travaux, seront sollicités:

- La Région,
- Le Département,
- Les mécénats pour le patrimoine local et pour le patrimoine religieux
- Le loto du patrimoine, collectes et souscriptions...

Les travaux ne pourront être réalisés qu'à hauteur des subventions reçues.



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

La commission des Affaires Sociales, en partenariat avec le Pôle Seniors de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, après l'atelier mémoire, l'atelier numérique, a proposé 8 séances de sophrologie.

Cette animation gratuite a été très appréciée par une quinzaine de personnes assidues.

Courant juin, dans le cadre du marathon numérique, une matinée sera consacrée à l'initiation de la visio-conférence à partir des smartphones.

Nous vous tiendrons informés par flyers et panneau pocket sur les formalités d'inscription.

Dans le but de créer une dynamique pour les seniors de notre secteur, nous espérons avoir la possibilité de mettre en place d'autres animations pour la prévention santé.

Rendez-vous vendredi 15 mars à 18h à la salle des associations.

Programmation culturelle annuelle : c'est parti!

Deux évènements culturels ont eu lieu en ce début d'année: la fête du court-métrage le vendredi 22 mars et la Randonnée Écrite samedy 6 avril.

La fête du Court-métrage a été organisée en partenariat avec la Fête nationale du court-métrage et le CNC (Centre National du Cinéma). Une quarantaine de personnes ont pu assister à cette projection et ainsi découvrir des films à la fois drôles, émouvants, militants ou innovants. Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain!

Samedi 6 avril, avec l'Atelier d'écriture du village, a été organisée la deuxième randonnée Écrite dans le cadre du Printemps des Poètes autour du thème de la Grâce. En partant du four du village et en passant par le four d'Oize, les participants ont pu s'imprégner du paysage et de la marche en répondant aux riches consignes d'écriture poétique dont vous pourrez découvrir quelques extraits en mots et en images ci-dessous.

Boule de neige: une lettre de plus à chaque vers:

Ô
tu
vas
avec
grâce
joyeux,
fragile
papillon
bucolique
printanier.

Michaëlle

Ô
Le
Cri
« Croa »
Aigle?
Busard?
Crapaud?
Corbeaux?

Marie

Ô
la
vie
rose
donne
grâces,
clamant,
chantant,
plusieurs
splendeurs
joyeusement
printanières.

Christelle

Ah
Le
Son
Doux!
Vents,
Brises
Frôlent
Oreilles
DouceMENT
Vagabondes.

Chloé



Avalanches: un mot de plus à chaque vers:

Terre
Merveilleuse planète
Respirant ton air
Parcourant plaines et crêtes,
Suis émerveillée par tes cratères
Tes océans où volent des mouettes
Du grain de sable aux grosses pierres
Des prairies où les amoureux se contentent fleurlette
Tu es la plus grande merveille de l'univers
Grâce à toi, je me découvre une âme de Poète.

Richard

Danser,
Sauter, rouler
Je m'abreuve
De ton eau verte
J'y paresse sans vergogne
Je fais un bouquet de pâquerettes
Sous le soleil brûlant qui me lorgne.

Magali

Moi,
Sachant peu
Ce que cachent,
Les sans-cœurs, les lâches,
Ayant peu d'estime pour ceux,
Qui, sur les plus faibles crachent,
Ma grâce sauvera seuls ceux qui cravachent.

Amélie B

Si
Les fleurs,
Les petits oiseaux
Bercent nos grands cœurs
N'oublions par l'amour
Qui nous comble ou nous désole
Qui nous fait perdre parfois la boussole
Et qui nous fait alors quitter le sol
Le printemps donne espoir de jamais voir le noir
La nature endormie retrouve ses beaux habits,
signe de vie.

Noëlle

A bientôt pour la suite de la programmation que nous vous laisserons découvrir très vite.

Les associations

Naissance de l'association « Ça m'travaille » à St-Andéol-de-Vals



Comment est née cette association ?

Nous sommes un collectif de professionnels, les de différents horizons qui pensons que le travail nous prend beaucoup de temps et d'énergie. Il peut être un lieu de réalisation de l'individu mais aussi un lieu de difficultés et de souffrance par moments. Il nous semble important de créer des espaces collectifs de paroles et de réflexion autour des questions liées au travail.

C'est pour cela que nous avons créé cette association au mois de janvier dernier. Le siège social est basé à St Andéol de Vals.

Actuellement nous proposons 3 actions:

- Des groupes de paroles animés par une psychologue à destination de personnes qui se sentent débordées par leur travail ou en difficulté et qui ont envie d'en parler au sein d'un groupe de personnes qui ont vécu ou vivent des situations semblables, afin de partager et d'être écoutées sans jugement.
- Des espaces de discussion autour du travail. Nous avons fait une première réunion au mois de mars au village et nous allons poursuivre avec des ateliers. Le 1er atelier aura lieu le 20 avril autour de la question « De quoi j'ai besoin pour me sentir bien dans mon travail et sur quoi je peux agir? ». Les ateliers suivants (18 mai et 1er juin) seront consacrés à « Comment se créer des ressources pour se sentir bien dans son travail? ».
- Et enfin nous récoltons des récits de travail: si vous êtes intéressé. e pour parler de votre travail (votre métier, ce qui vous rend heureux.se dans votre métier, ce qui peut être difficile, comment vous faites face), nous vous rencontrons individuellement pour retranscrire vos paroles. L'idée est de pouvoir diffuser ces récits anonymisés afin de rendre plus visibles ces vécus du travail.

Si vous êtes intéressé. e par une de ces actions, vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à assosam.travaille@gmail.com



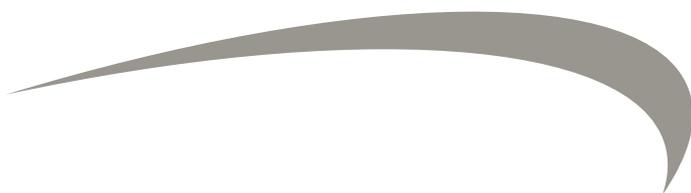
@sam.travaille



Association "ça m'travaille"

Si vous trouvez l'idée de l'association intéressante, vous pouvez aussi nous soutenir en devenant membre sympathisant, en nous suivant sur les réseaux sociaux, et en diffusant l'information auprès de vos contacts!

Michaëlle Sobral, Présidente de l'association



« CHANTER » à Saint-Andéol-de-Vals

La Chorale « A TRAVERS CHANTS » poursuit sa dynamique et accueille toujours les nouveaux adhérents même en cours d'exercice (tarif minoré).

L'effectif est assez stable (proche de 40 adhérents) avec toujours un manque de voix masculines.

L'activité se tient toujours les mardis à 18 heures salle des fêtes du village.

Le répertoire est toujours axé sur la chanson française lyrique traditionnelle à textes avec Jean Luc Bernin comme chef de Chœur.

Les manifestations suivantes sont prévues jusqu'à l'été:

- Stage de chants à Saint Cirques de Prades salle des fêtes avec récital à l'église vers 15 heures
- Concert à l'église - Village en musiques à Saint Andéol de vals le samedi 6 juillet 2024 à 18 heures
- Rassemblement de chorales à Thines 07 le dimanche 7 juillet 2024 à partir de 10 heures toute la journée
- Concert à l'église de sainte Eulalie - fête des violettes le dimanche 14 juillet 2024 vers 15 heures
- animation concert de coline SERREAU à Saint Andéol de Vals - samedi 10 août - Eglise 17 heures



Le JARDIN des TEXTILES

De juin à septembre venez découvrir les secrets des plantes textiles à St-Andéol-de-Vals. Visites, démonstrations et ateliers pour toute la famille. Programme en ligne.



Aurélie Labbé
0769791185
fairefildetouspoils@gmail.com
667 chemin du Monteil
07600 St-Andéol-de-Vals
fairefildetouspoils.fr

faire
fil
de
tous
POILS

STAGES de TISSAGE et de FILAGE

Instagram Facebook Pinterest



INFOS PRATIQUES

Les stages ont lieu à St Andéol-de-Vals, au hameau du Monteil, un cadre verdoyant au cœur de l'Ardèche. Certaines sessions se déroulent à la filature Ardelaine, à St Pierreville.
Horaires de 9h à 16h30

"J'AI TOUJOURS RÊVÉ DE TISSER !"

Parce que j'entend souvent cette phrase qui donne tout son sens à mon travail : permettre à chacun(e) cette expérience, réaliser un rêve, se relier à soi mais aussi à une tradition universelle. Le tissage nous met en contact avec une autre dimension du temps et de l'espace, fait appel à nos mémoires ancestrales, la méditation du geste répété, concentration, ancrage, sensibilité.

Tisserande et fileuse expérimentée, je vous propose de tisser à l'aide d'outils simples et accessibles pour apprendre en douceur, en alliant plaisir et créativité.

LES FORMULES

- **Stages d'initiation, 2 à 3 jours** groupes de 2 à 6 personnes 95€/jour - Programme en ligne.
- **Stage personnalisé** à la carte, approfondissement : 120€/jour

MÉTIER À PEIGNE ENVERGEUR

Métier de table polyvalent et facile à apprivoiser. Il permet la réalisation de tapis, vêtements, accessoires, création libre...Idéal pour débuter !
Approfondissements illimités.

LAINES ET FILAGE

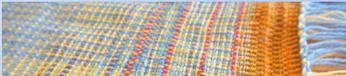
De la toison brute au fil. Lavage, peignage, filage au fuseau et au rouet, retors. Analyse de laines. Fils fantaisie.

CRÉATION LIBRE

Une approche picturale du tissage sur cadre à tisser en bois, pour libérer votre créativité, en toute liberté.

MAIS AUSSI...

Tissage de ceintures sur inkle loom, aux tablettes, à la ceinture, métier à cadres et historiques...



Visites dans les hameaux

Le Maire et des élus ont rendu visite aux habitants du Plot le 29 mars 2024.

La discussion a essentiellement porté sur les problèmes d'écoulement des eaux de pluie.

Prochaines visites de hameaux:

- 24 mai au Nogier à 18 h au four

- 14 juin à Figères 18h

En bref...

Inauguration des Jardins partagés et des Terrasses sous le Sandron

Vendredi 5 avril 2024 a eu lieu l'inauguration des jardins familiaux et partagés à l'entrée du village et de l'aménagement des Terrasses entre la salle Polyvalente et le Comptoir du Sandron. Cette inauguration a eu lieu en présence d'une soixantaine de personnes, habitants, jardiniers et élus de la CCBA et des représentants des diverses entités qui nous ont aidés à les mettre en œuvre:

- La Communauté de Communes grâce à des subventions pour une partie des investissements matériels (irrigation, clôtures, nivellement, ...) et pour la formation du groupe de travail et des jardiniers via l'association V.I.E.;
- L'École du Pradel avec le chantier de formation autour des murs en pierre sèche et plantations d'arbres fruitiers;
- le lycée EREA de Montélimar pour les semis et plants de légumes et de fleurs.

Dix parcelles sont désormais occupées par des habitants du village et des hameaux, ainsi que deux parcelles utilisées collectivement pour mutualiser les plantations.



Le deuxième chantier participatif pour l'aménagement des Terrasses sous la déviation a eu lieu du lundi 1^{er} au vendredi 5 avril. Au programme: construction d'une terrasse en bois, clôtures scandinaves, planage de perches de châtaigniers, montage d'une cabane pour les enfants, plantations et amélioration des voies d'accès. Ce chantier a réuni les paysagistes de Bivouac, les cantonniers, les nombreux habitants volontaires et les grands de l'école qui ont pu sur toute la semaine mettre la main à la pâte et aider dans une ambiance conviviale et travailleuse à ce que l'espace soit désormais accessible et propice à la promenade. Le chantier est encore en cours et l'espace à peaufiner, mais l'accès est désormais ouvert. Bravo à tous pour toutes les réalisations!



Journée citoyenne

La prochaine journée citoyenne aura lieu samedi 25 mai à partir de 9h30. Apéritif offert par la municipalité puis repas partagé.

Au programme:

- Fleurissement et plantations dans le centre bourg et sur les Terrasses
- Atelier mosaïque pour les bancs de la salle polyvalente
- Réalisation de panneaux d'indication dans le village
- Divers sur place selon les besoins du moment.

Venez nombreux!



Changements d'occupation de vos biens immobiliers

Propriétaire de logements et de dépendances (cave, garage, parking, etc.), vous devez déclarer les changements d'occupation de ces biens sur le site impots.gouv.fr.

Si aucun changement d'occupant n'est intervenu depuis votre dernière déclaration, vous n'avez aucune nouvelle démarche à effectuer.

Si un changement de la situation d'occupation de votre bien (logement devenu vacant ou nouvellement loué, changement de locataire, occupation à titre professionnel...) est intervenu en 2023 ou depuis votre dernière déclaration, vous devez le déclarer dès que possible depuis le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » disponible dans votre espace professionnel sur impots.gouv.fr. Au préalable, il est nécessaire que vous ayez créé votre espace professionnel et adhéré au service « Gérer mes biens immobiliers ».

Vous avez besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration? Nos agents sont à votre écoute au 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Chantier Calades

La restauration des calades continue à Oize et à la font lacombe.

L'Ecole Locale et Itinérante de la pierre Sèche (ELIPS) interviendra dans le cadre d'un chantier participatif aux dates suivantes:

- Du 22 au 26 avril,
- 3 journées en juin, dates à préciser.

Si vous êtes intéressés et disponibles, veuillez contacter le secrétariat de Mairie.

Mise en place d'un permis de végétaliser

L'an dernier, nous avons commencé à végétaliser les rues du village. Afin de continuer le verdissement nous souhaitons le proposer à tous les habitants du centre bourg et des Hameaux.

Pour ce faire nous vous proposons la délivrance d'un permis de végétaliser.

Ce dernier, permettra à chacun d'entre nous de planter et/ou d'installer des dispositifs de végétalisation sur l'espace public. Pour cela, il suffit au préalable, d'effectuer une demande en mairie et de respecter une charte de bonnes pratiques.

Nous pouvons d'ores et déjà mettre à votre dispositions diverses variétés de plants et plantes issus de notre partenariat avec l'établissement d'enseignement professionnel à Montélimar (EREA Portes du soleil).

Une salle dédiée à la santé

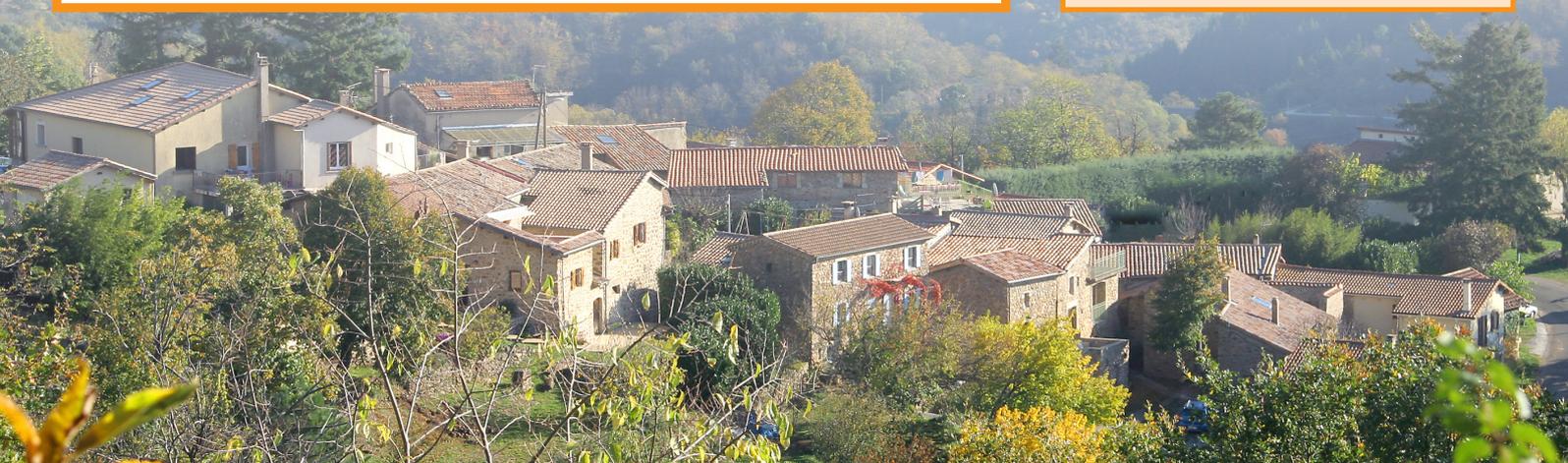
Le local communal situé à l'angle de la place du Marché et de la rue de Bourlenc a été réhabilité afin d'accueillir plusieurs praticiens.

Nous sommes ravis de recevoir à compter du 14 mai, Amandine Oriol, Ostéopathe, qui assurera des consultations le mardi sur rendez-vous. Vous pouvez la contacter au 06 28 37 99 41.

La salle étant libre les autres jours de la semaine, vous pouvez vous rapprocher de la mairie si vous souhaitez l'utiliser à des fins professionnelles.

Plan communal de Sauvegarde

Une réunion d'information sur la mise en place du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) aura lieu le vendredi 21 juin à 17h dans la salle polyvalente.



La Mairie

Téléphone :
04 75 37 50 05

Adresse :

6 passage de la mairie
07600 Saint-Andéol-de-Vals

Courriel :

mairie.standeoldevals@orange.fr

Site : www.saint-andeol-de-vals.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi: 9h - 12h
Mercredi: 9h - 12h
Vendredi: 9h - 12h
et sur rendez-vous.



État civil

Décès

- M. Edmond RUFFRA à Sarjac, le 31 Mars 2024, dans sa 90^{ème} année.

L'équipe de rédaction du P'tit Journal présente à sa famille ses sincères condoléances.

PERMANENCES Aide Administrative

Une permanence pour toutes vos démarches administratives, y compris par Internet, a lieu en mairie.

Le samedi matin de 9h à 12h

Prendre rendez-vous au secrétariat de mairie
Tél. 04 75 37 50 05